

N° 6 Décembre 2024



Bulletin municipal

Sainte-Marie-aux-Chênes





Sommaire

N° 6 Décembre 2024

■ Le mot du Maire.....	p. 03
■ Affaires financières.....	p. 04
■ Maison de santé.....	p. 08
■ Travaux.....	p. 10
■ Culture.....	p. 13
■ Enfance Jeunesse.....	p. 16
■ Les Séniors.....	p. 23
■ Le CCAS.....	p. 24
■ Diaporama.....	p. 25
■ Octobre rose.....	p. 28
■ Vie associative.....	p. 29
■ Expression des groupes.....	p. 37
■ Infos.....	p. 38
■ Régie d'électricité.....	p. 42
■ Parcours de santé.....	p. 44





Sainte-Marie-aux-Chênes

Le mot du Maire

L'année 2024 se termine,

Une année de plus au service de nos concitoyens.

Une année encore à animer notre ville et à faire de Sainte Marie une ville attractive et dynamique.

Nous avons continué à mener nos actions en faveur des Jeunes et des Séniors et surtout mené à terme certains de nos projets puisque le parking de l'école maternelle est terminé ainsi que le parcours de santé intergénérationnel qui permet à tous de profiter d'agrès ou de jeux ludiques depuis le parking de la maison de retraite jusqu'à l'ancienne mine Ida.

Grâce à notre Régie d'électricité notre commune est à présent complètement éclairée en LED, ce qui nous a permis de faire des économies sans perturber le service public.

Vous allez découvrir au fil des pages, l'ensemble des réalisations de cette année 2024 mais ce qui nous tient le plus à cœur aujourd'hui, c'est la création d'une maison de santé pluridisciplinaire à la place de l'ancien cinéma parce qu'une maison de santé est un signal de modernité et de dynamisme pour un territoire. Pour avoir de nouveaux médecins, il faut leur proposer des structures attractives.

Le processus de création est long, complexe et contraignant et nous avons besoin du soutien de l'ARS (Agence Régionale de la Santé), de l'État, de l'Europe, de la Région Grand Est et du Département.

Aujourd'hui, bien que notre projet immobilier soit finalisé, nous nous heurtons aux contraintes administratives mais nous mettrons tout en œuvre pour mener à bien ce projet et chercher de nouveaux médecins, afin que chaque administré puisse avoir un médecin référent et une offre de soins de proximité complémentaire.

2025 semble une année sportive car nous devons nous battre pour nos réalisations et devons également faire face aux restrictions financières annoncées par l'État, mais notre équipe municipale reste enthousiaste et garde son dynamisme. J'en profite pour la remercier, ainsi que l'ensemble du personnel communal, la régie d'électricité, les associations, les commerçants et artisans et tous les acteurs locaux qui participent à l'essor de la vie de la commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année remplies de joie et de sérénité.

Et que 2025 vous apporte, ainsi qu'à vos proches, des moments précieux à partager, du bonheur, la santé et la réussite dans vos projets.



Sylvie Lamarque



*Il ne faut avoir aucun regret pour le passé,
aucun remords pour le présent, et une
confiance inébranlable pour l'avenir.*

Jean Jaurès



Affaires financières

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

	Fonctionnement Il s'agit de l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant du service public.	Investissement Il s'agit des dépenses et recettes à caractère exceptionnel: c'est ce qui permet d'accroître le patrimoine de la commune.
Recettes	<div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> <div style="width: 45%;"> <p>Atténuation de charges : Remboursement sur rémunération du personnel. <u>48 599,46 € soit 1,05%</u></p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Produits de gestion courante : Périscolaire, location de salles, ... <u>285 121,93€ soit 6,16%</u></p> </div> </div> <div style="width: 100%; text-align: center; margin: 10px 0;"> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> <div style="width: 45%;"> <p>Autres produits : Cessions, remboursement assurances, ... <u>158 978,82 € soit 3,44%</u></p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Produits versés par les entités publiques : impôts, taxes, dotations, subventions, ... <u>3 961 272,93 € soit 85,60%</u></p> </div> </div> <div style="width: 100%; text-align: center; margin: 10px 0;"> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> <div style="width: 45%;"> <p>Produits exceptionnels : annulations de mandats, produits des cessions d'immobilisations & financiers. <u>123 548,00 € soit 2,67%</u></p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Opérations d'ordre : <u>50 146,99 € soit 1,08%</u></p> </div> </div> <div style="width: 100%; text-align: center; margin: 10px 0;"> </div> <div style="width: 100%; text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px;"> Total : 4 627 668,13 € </div> </div>	<div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="width: 100%; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> <div style="width: 45%;"> <p>Apports, dotations et réserves: FCTVA, taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement capitalisé : <u>1 238 706,67 € soit 64,96%</u></p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Subventions sur les travaux effectués : DETR, Région Grand Est, ... <u>217 648,80 € soit 11,41%</u></p> </div> </div> <div style="width: 100%; text-align: center; margin: 10px 0;"> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> <div style="width: 45%;"> <p>Immobilisations en cours & autres immobilisations financières : <u>148 142,81 € soit 6,16%</u></p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Opérations d'ordre : <u>302 523,66 € soit 15,86%</u></p> </div> </div> <div style="width: 100%; text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px;"> Total : 1 907 021,94 € </div> </div>
Dépenses	<div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="width: 100%; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> <div style="width: 45%;"> <p>Opérations d'ordre : <u>255 996,66 € soit 6,50%</u></p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Charges de personnel : <u>1 991 981,39 € soit 50,58%</u></p> </div> </div> <div style="width: 100%; text-align: center; margin: 10px 0;"> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> <div style="width: 45%;"> <p>Autres charges : subventions aux associations, emprunts, ... <u>377 203,57 € soit 9,58%</u></p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Charges générales : eau, électricité, gaz, ... <u>1 155 494,53 € soit 29,34%</u></p> </div> </div> <div style="width: 100%; text-align: center; margin: 10px 0;"> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> <div style="width: 45%;"> <p>Atténuation de produits : <u>150 337,00 € soit 3,82%</u></p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Charges financières et exceptionnelles : <u>6 968,32 € soit 0,18%</u></p> </div> </div> <div style="width: 100%; text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px;"> Total : 3 937 981,47 € </div> </div>	<div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="width: 100%; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> <div style="width: 45%;"> <p>Emprunts : <u>104 189,63 € soit 4,49%</u></p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Opérations d'ordre : <u>96 673,99€ soit 4,17%</u></p> </div> </div> <div style="width: 100%; text-align: center; margin: 10px 0;"> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> <div style="width: 45%;"> <p>Immobilisations incorporelles : <u>26 583,28 € soit 1,15%</u></p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Achats : Terrains, véhicules, mobilier, ... <u>225 705,34 € soit 9,73%</u></p> </div> </div> <div style="width: 100%; text-align: center; margin: 10px 0;"> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> <div style="width: 45%;"> <p>Travaux : Réfections de voiries, dans les bâtiments, les espaces verts... <u>1 867 108,11 € soit 80,47%</u></p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Total : 2 320 260,35 €</p> </div> </div> </div>
<p>Le compte administratif 2023 a été approuvé lors du Conseil Municipal du 25 mars 2024. Il correspond aux dépenses et recettes effectivement réalisées en 2023 (NB : les opérations d'ordre sont des écritures comptables sans réel transfert d'argent)</p>		

BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif 2024 a été voté le 25 mars 2024 :

	Fonctionnement	Investissement
Dépense	8 155 982,77 €	4 876 036,73 €
Recette	8 155 982,77 €	4 876 036,73 €

IMPOSITION

La commune de Sainte Marie-aux-Chênes a fait le choix de ne pas augmenter le taux de ces différentes taxes :

- Taxe d'Habitation : 16,86 % ;
- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties : 28,85 % ;
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties : 55,05 %.

Les évolutions qui ont pu être constatées sur les avis d'imposition sont le résultat de la réévaluation des bases locatives effectuée chaque année par l'État en Loi de Finances (basée sur l'inflation) ou des déclarations des administrés au service des impôts (service « Gérer mes biens immobiliers » sur le site des impôts : déclaration obligatoire, depuis 2023).

Par ailleurs, pour rappel, lors de sa séance du 6 septembre 2022, la commune a fait le choix d'exonérer de taxe d'aménagement les abris de jardin, les serres de jardin destinées à un usage non professionnel dont la surface est inférieure ou égale à 20 mètres carrés, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable, ainsi que les maisons de santé.

Lors de cette même séance, il a été décidé de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation

Pour toute contestation ou réclamation sur le montant de votre taxe foncière, vous pouvez vous adresser à l'administration fiscale. Pour cela :

- Vous connecter à votre espace particulier sur impots.gouv.fr ;
- Accéder à votre messagerie sécurisée (le bouton est situé en haut à droite de la page) ;
- Cliquer sur « écrire » ;
- Sélectionner le motif « je signale une erreur sur le calcul de mon impôt », puis « ma demande concerne la taxe foncière » ;
- Sélectionner l'année ;
- Rédiger votre demande (vous pouvez ajouter des pièces jointes).

Une fois le formulaire renseigné et validé, un écran récapitulatif de la demande s'affiche. Vous êtes averti par courriel du traitement de votre demande, et vous pouvez consulter la réponse de l'administration fiscale dans la messagerie sécurisée de votre espace particulier.

Vous pouvez effectuer cette réclamation par courrier papier (à envoyer au centre des impôts dont l'adresse figure en tête de votre avis de taxe foncière). Une simple lettre sur papier libre suffit. Vous devez mentionner dans votre courrier tous les éléments utiles au traitement de votre demande, notamment les références mentionnées sur votre avis de taxe foncière. Vous devez par ailleurs joindre, le cas échéant, les pièces justificatives. Vous pouvez indiquer, si vous le souhaitez, votre numéro de téléphone en précisant les heures auxquelles vous pouvez a priori être joint. Votre centre des finances publiques pourra ainsi vous appeler si nécessaire.

Vous pouvez également vous rendre directement au guichet du service concerné dans votre centre des finances publiques ; ou vous pouvez téléphoner au service qui gère votre dossier si votre cas n'est pas trop complexe et que le service en question peut vous apporter directement les explications que vous souhaitez (vous devrez confirmer le cas échéant votre réclamation par écrit).

Quel que soit le moyen de communication choisi, votre réclamation doit être effectuée au plus tard le 31 décembre 2025 pour la taxe foncière 2024.

Attention : La réclamation ne vous dispense pas du paiement de votre impôt. Si votre réclamation est acceptée, la somme versée vous sera remboursée.

Vous pouvez cependant accompagner la contestation de votre avis de taxe foncière d'une demande de sursis de paiement. Vous devez alors préciser à l'administration fiscale que vous souhaitez différer le paiement de votre imposition. Si votre réclamation est rejetée, vous devrez alors payer l'impôt contesté ainsi qu'une majoration de 10 % due pour retard de paiement.

Affaires financières (suite)

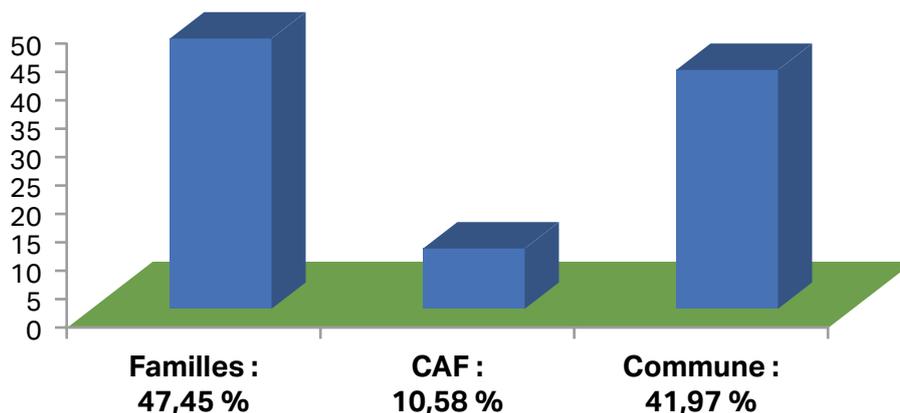
DÉPENSES SCOLAIRES 2023/2024

du 01/09/2023 au 31/08/2024

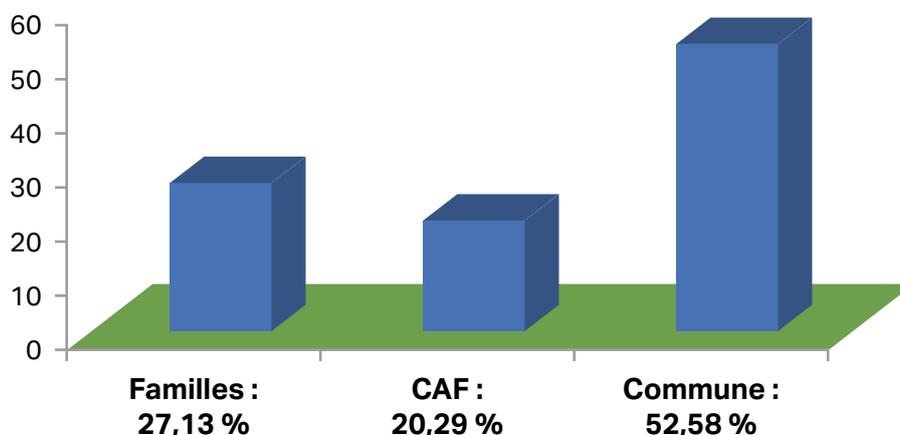
Type des Dépenses	École Maternelle (149 enfants)	École Élémentaire (261 enfants)	TOTAL des 2 écoles
Fournitures scolaires	5 960,00 €	9 657,00 €	15 617,00 €
Festivités de Noël (spectacles, cadeaux, chocolats)	1 125,43 €	2 674,06 €	3 799,49 €
Personnel d'entretien	41 649,71 €	83 480,54 €	125 130,25 €
Accompagnement scolaire	137 627,88 €		137 627,88 €
Consommables (eau, Internet, téléphone, gaz, électricité, photocopies)	8 482,58 €	9 856,81 €	18 339,39 €
Cotisations assurances bâtiments (dommage aux biens)	555,94 €	913,33 €	1 469,27 €
Divers : entretien de l'école, maintenance des bâtiments, réfection	728,26 €	9 793,26 €	10 521,52 €
Divers achats	207,87 €	1 816,63 €	2 024,50 €
Sorties piscine (entrées et trajets)	2 925,90 €	2 960,64 €	5 886,54 €
Subvention à la coopérative scolaire	150,00 €	150,00 €	300,00 €
Projets scolaires (sorties et transport)	1 630,00 €	3 120,00 €	4 750,00 €
Total	201 043,57 €	124 422,27 €	325 465,84 €

DÉPENSES ET RECETTES PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE EXERCICE 2023

Dépenses 2023 PÉRISCOLAIRE	484 809,43 €	% participation
Participation des familles	230 063,85 €	47,45%
Participation de la CAF	51 302,60 €	10,58%
Dépenses nettes de la Commune	203 442,98 €	41,97%



Dépenses 2023 EXTRASCOLAIRE	121 058,79 €	% participation
Participation des familles	32 845,80 €	27,13%
Participation de la CAF	24 564,97 €	20,29%
Dépenses nettes de la Commune	63 648,02 €	52,58%



SUBVENTIONS 2024

Type d'associations	Nom	Montant
Sportives	ASP PLATEAU	2 500,00 €
	ASP Aïkibudo	1 000,00 €
	ASP Basket	33 000,00 €
	ASP Football	5 000,00 €
	Judo club	4 500,00 €
	ASP Tennis	3 500,00 €
	ASP Tennis de table	5 500,00 €
	ASP Pétanque	600,00 €
	Club Canin	600,00 €
	Culturelles et artistiques	CCL
Chorale		800,00 €
École de Musique		500,00 €
Patriotiques	Souvenir Français	155,00 €
	UNC	255,00 €
Sociales	Donneurs de sang	250,00 €
	Club de l'amitié	1 000,00 €
Sécurité-incendie	Pompiers de Moyeuivre	200,00 €
	Pompiers de Montois	200,00 €
	Prévention routière	100,00 €
Scolaires	Coopérative Maternelle	150,00 €
	Coopérative Primaire	150,00 €
	USEP	1 503,00 €
	Projets maternelle	1 630,00 €
	Projets école élémentaire	3 120,00 €
Subventions exceptionnelles	Club de l'amitié	150,00 €
	UNC pour sortie des CM2	350,00 €
	ASP TT	1 000,00 €
	Judo club	1 000,00 €
	ASP Football	2 800,00 €
	Marche et rêve	2 000,00 €
Souvenir Français	500,00 €	
Total pour 2024:		76 013,00 €

Maison de Santé

UNE MAISON DE SANTÉ À SAINTE MARIE-AUX-CHÊNES

Quand l'ancien cinéma a été mis en vente en 2019, la commune s'est empressée de faire une offre d'achat. En effet, bien que le bâtiment soit abandonné depuis de nombreuses années, il avait un grand potentiel, de par sa localisation mais également du fait de son architecture et de son histoire.

Puis l'épidémie de COVID a frappé et l'attention de tous s'est tournée sur l'urgence de la situation. Au sortir du confinement, les problématiques relatives au système de santé n'ont cessé d'empirer et Sainte Marie-aux-Chênes n'a pas été oubliée. Le manque de médecins généralistes, de spécialistes et de professions paramédicales est de plus en plus alarmant.



Travaux de démolition



Façade de l'ancien cinéma

Aussi, quand il a été question du devenir du bâtiment de l'ancien cinéma, le Conseil Municipal n'a pas pris longtemps à se décider : une maison de santé est un élément primordial pour la ville de Sainte Marie-aux-Chênes. Un diagnostic de territoire a confirmé la carence en ce domaine et une étude de faisabilité a été réalisée par SODEVAM.

Quand le bâtiment a commencé à se délabrer plus sérieusement, devenant dangereux, la commune n'a pas eu d'autre choix que de le démolir début 2024, par l'entreprise HOLLINGER. Malheureusement, les matériaux de la façade n'ont pas permis de la conserver mais l'esprit de son architecture sera repris sur le futur bâtiment. *(voir photos)*



En mémoire du lieu, la façade de l'ancien cinéma est reconstituée dans un esprit contemporain et servira de paravent au projet.

À ce sujet, un concours d'architecte a été lancé, début 2024, avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage de MATEC, établissement public administratif émanant du Département de la Moselle. C'est l'agence d'architecture AGA57, représentée par Antoine Guerrisi, qui a présenté une esquisse fidèle aux desideratas de la commune. (voir photos).



Ce projet a un coût total prévisionnel important, avoisinant 4 millions d'€ HT, y compris les achats fonciers. Mais de nombreuses subventions seront demandées : la commune espère obtenir le soutien de l'Europe, de l'État, des collectivités territoriales et pourquoi pas, de financeurs privés, le projet ayant un intérêt local capital.

Cette construction a pour objectif de faire venir de nouveaux médecins sur la commune, en plus de ceux déjà présents. Nous espérons évidemment avoir des candidats pour que chaque administré puisse avoir un médecin référent.

L'atrium, qui est le centre du projet, évoque le lien social, la lumière et la vie.



Coupe de l'aménagement intérieur de la maison de santé.



Vue de l'aménagement futur de l'espace extérieur avec pavillons pour séniors.

VOIRIE



Poursuite du passage en Led de l'éclairage public.

Changement des feux tricolores à la poste.
Coût : 33354€. [1]

Pose de barrières rue de Briey par WH.
Coût : 4200€. [2]

Réfection de voiries et trottoirs rue Rabelais, Racine,
Antoine Ménéard.
Coût : 97894€. [3] [4]

Réalisation d'un parking rue Rabelais (ancien
presbytère). [5]



ÉQUIPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Création de vestiaires, aménagement d'un parking pour les services techniques, installation d'une serre (ateliers municipaux rue Rabelais).
Coût total : 164201€. ⁶ ⁷

Achat d'un aspirateur "Glutton Electric H2O" pour le nettoyage des trottoirs.
Coût : 24200€. ⁸



6



7



8

BÂTIMENTS ET ESPACES PUBLICS

Amélioration du cadre de vie des écoliers: réfection peinture des préaux des écoles et rénovation peinture des façades école maternelle et primaire.
Coût : 41313€. ⁹ ¹⁰

Divers travaux de mise en conformité PMR dans les bâtiments.



9



10

Travaux (suite)



11

Aménagement d'une table de ping-pong et d'un bassin au parc municipal.
Coût : 10136€. ¹¹ ¹²



12

Installation d'une marquise au périscolaire.
Coût : 2808€. ¹³

Fleurissement et entretien des nombreux espaces verts de la commune. ¹⁴

Les services techniques œuvrent quotidiennement à l'entretien et à l'amélioration des bâtiments et espaces verts de la commune. ¹⁵



14



13



15

MÉDIATHÈQUE

Pour la fin d'année 2023 et tout au long de l'année 2024, c'est le sport qui a été le fil rouge des activités à la Médiathèque.



Yoga sénior

L'opération « Esprits livres » initiée par le département de la Moselle à destination du public sénior, a donné l'occasion de proposer des animations diverses autour de la santé et de la forme physique et mentale. Ainsi, les séniors ont pu profiter d'ateliers jeux, d'une conférence sur la santé du cerveau et le bienfait des activités physiques, d'une séance de découverte du yoga ainsi que d'un quiz intergénérationnel en collaboration avec le collège Gabriel Pierné.



Jeux séniors



Quiz intergénérationnel

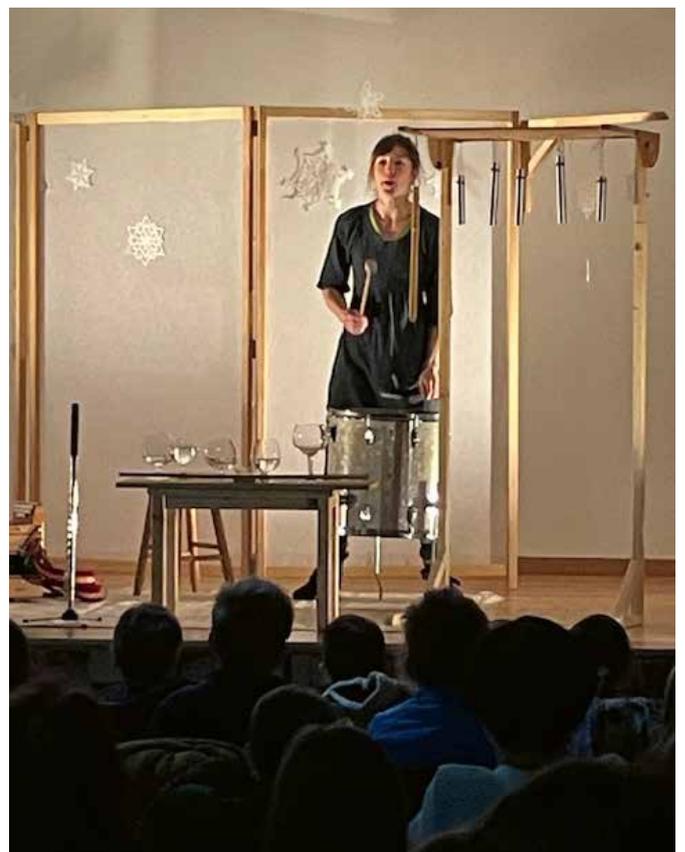


Conférence santé

En décembre, les lecteurs ont pu profiter d'une jolie exposition sur les traditions de fêtes dans les pays européens et la compagnie Bati-son a régalé les petites oreilles présentes à la salle Molière avec son spectacle musical « Hiver » offert dans le cadre des « Noëls de Moselle ».



Les traditions de Noël



Spectacle Bati-son

Culture (suite)

Au printemps, « Lire en fête » a été l'occasion de remettre à nouveau le sport à l'honneur, ainsi une séance d'e-sport a été proposée aux collégiens, et les lecteurs, lors de leur passage, ont pu collaborer à la réalisation d'une fresque sur le thème des valeurs de l'Olympisme.



E-sport collègue



Fresque jeux olympiques



Rencontre Fleur Oury

Grâce à leur participation au concours Mosel'Lire édition 2023/2024, une classe de primaire a pu rencontrer l'auteure illustratrice Fleur Oury qui leur a parlé de son métier. Elle a également réalisé un petit film vidéo en collaboration avec la médiathèque mettant en valeur un livre du concours. Celui-ci a remporté le deuxième prix de la catégorie partenariat pour le territoire de Metz-Orne, une satisfaction pour les participants !



Video Mosel'Lire



Pédiatrie enchantée

Tous les ans, la médiathèque procède au tri de ses ouvrages, afin de faire de la place aux nouvelles acquisitions, ainsi, les livres et magazines pour enfants en bon état font l'objet de dons. Cette année, une bénévole de l'association « la Pédiatrie enchantée » (association qui a pour mission de favoriser l'accès à l'art et la culture des enfants et adolescents hospitalisés) est venue récupérer les documents.

La ludothèque s'est également mise aux couleurs des Jeux Olympiques cette année !

De nouvelles acquisitions de jeux sur le thème du sport ont été réalisées et une animation autour des jeux sportifs et une escape box où les familles devaient retrouver les médailles olympiques et leur voleur ont été proposées avec Jeux&Compagnie.



Les fêtes ont également été mises à l'honneur. À Noël, les enfants et leurs parents ont mené l'enquête dans les locaux pour retrouver le Père Noël et ses douceurs. Le grand jeu de Pâques a réuni les familles autour de jeux coopératifs et les chocolats cachés par le lapin ont ravi les petits gourmands. À l'occasion de la fête du jeu, les artistes en herbe ont reproduit leurs personnages préférés grâce à l'animation Pixel Art.



ANIMATIONS CULTURELLES 2024

Concert de nouvel an 2024 :

Comme tous les ans, le public est venu en nombre assister au traditionnel Concert de Nouvel An offert par la Commune le 21 janvier 2024 au Gymnase Arago.



Hommage à Jean Ferrat :

Le 17 mars 2024 à la Salle des Fêtes, les plus belles chansons de Jean Ferrat ont été interprétées par le Groupe Carnyx en Scènes, concert offert par la Commune.



Bal populaire du 13 juillet 2024

animé par BEPP'AMY ORCHESTRA.



Concert de printemps offert par la Commune :

Dimanche 7 avril 2024, l'orchestre d'harmonie de Basse Ham composé de 38 musiciens, sous la direction de Ferdinand Bistocchi, a fait découvrir et partager au public présent un programme musical éclectique composé de musiques de films, d'œuvres classiques ou folkloriques ou tirées de comédies musicales.

Enfance Jeunesse

LES ÉCOLES

Rentrée scolaire 2024/2025

Pour cette année scolaire 2024 / 2025, les écoles accueillent de nouvelles enseignantes en complément de service :

- Madame BOUQUET à la maternelle.
- Mesdames FORGET-MANDRAS et BRIOUAL à l'élémentaire.

Les effectifs :

- **maternelle** : 137 élèves pour 6 classes.
- **école du château** : 110 élèves pour 5 classes.
- **école de la mairie** : 141 élèves pour 6 classes.

Vie scolaire

Saint Nicolas : Visite de Saint-Nicolas et du Père Fouettard dans les écoles avec distribution de papillotes dans chaque classe. La chorale de la maternelle a accueilli les deux compères avec quelques comptines.



Noël : des pochettes cadeaux (livres et chocolats) ont été offertes aux enfants de l'école maternelle par le Père Noël et aux élèves de l'élémentaire par les élus.



Spectacles de Noël : deux spectacles ont été proposés aux enfants :

- une animation « Le Noël enchanté du Yétou » autour d'interactions, vidéos, chansons et danses pour l'école maternelle.
- un spectacle musical « René l'espoir » sur le thème de l'écologie et l'urgence climatique réunissant contes, musique, théâtre et humour pour les écoles élémentaires.



Sortie scolaire maternelle : en cette année des Jeux Olympiques, sortie sportive pour les élèves de la maternelle à la base de loisirs à Solan.





Sorties scolaires élémentaire : visite de la ferme pédagogique de Marange-Zondrange ou de la mine de Neufchef pour l'école du château ; journée à Solan sur le thème du sport ou visite du fort de Veckring et moulin de Buding ou sortie à Bonzée pour l'école de la mairie.

Une sortie au musée ASCOMEMO d'Hagondange a également été proposée aux CM2 par l'Union de Anciens Combattants.

Noël maternelle : début décembre, la chorale de l'école maternelle a présenté différents chants de Noël aux familles, suivi d'un goûter et d'une photo avec le Père Noël.

Piscine : Au cours des mois de mai et juin, les élèves de Grande Section ont à nouveau bénéficié de séances de natation à la piscine d'Ars-sur-Moselle.



Kermesse maternelle : au cours du mois de juin, des Olympiades ont été organisées dans les écoles. Les enfants de la maternelle ont présenté quelques danses en lien avec le sport à leurs familles puis une kermesse avec plusieurs stands de jeux et diverses animations a clôturé cette journée.



LE PÉRISCOLAIRE

Accueil : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaires : Accueil du matin de 7h30 à 8h30
Accueil de midi de 11h30 à 13h45
Accueil du soir de 16h15 à 18h30

Inscriptions : le dossier d'inscription à l'accueil périscolaire est à retirer dans les locaux du périscolaire ou à télécharger sur le site de la commune. Il faut remplir un dossier par enfant à inscrire.

Tarifs : grille tarifaire visible sur le site de la commune (quercussiens et extérieurs).
Facturation au mois à terme échu.



Enfance Jeunesse (suite)

LE CLUB ADOS (10-16 ans)

Ouvert les vendredis soirs ou les samedis après-midis pour effectuer une sortie par trimestre, sur inscription par mail, après avoir rempli le dossier d'inscription disponible au périscolaire ou sur le site de la commune.

Tarifs : grille tarifaire différente pour les enfants quercussiens et non quercussiens, visible sur le site de la commune. Facturation après chaque sortie.



MERCREDIS LOISIRS

Ouverts toute la journée de 9h00 à 17h00 avec accueil périscolaire de 7h30 à 9h00 et 17h00 à 18h30. Possibilité de s'inscrire à la journée, ou uniquement le matin, ou uniquement l'après-midi, avec ou sans repas.

Tarifs : à consulter sur le site de la commune. Facturation au mois à terme échu.

LE CENTRE DE LOISIRS

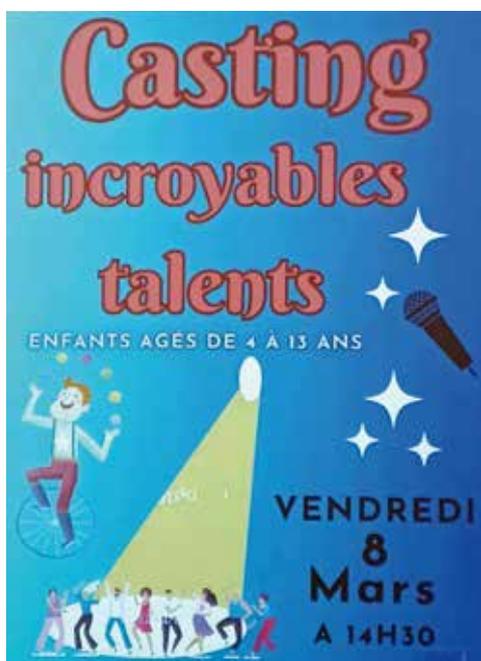
Accueil : vacances d'hiver, de printemps, d'été (juillet) et d'automne.

Horaires : Accueil du matin : 7h30 à 9h00
 Accueil journée : 9h00 à 17h00
 Accueil du soir : 17h00 à 18h30

Inscriptions : à chaque vacances, par mail en respectant les dates et inscription à la semaine pour chaque accueil. Le dossier d'inscription au centre de loisirs est le même que l'accueil périscolaire, qui est à retirer dans les locaux du périscolaire ou à télécharger sur le site de la commune.

Tarifs : grille tarifaire à consulter sur le site de la commune. Facturation après le centre.

ACTIVITÉS DU CENTRE DE LOISIRS



Vacances d'hiver du 26 février au 8 mars 2024

Thème : semaine 1 → la magie
semaine 2 → les incroyables talents

Au programme : activités multiples sur le thème (peinture, bricolage...), jeux collectifs, spectacle de magie, casting des incroyables talents.

Sorties : cirque Médrano (Metz Grigy) – Musée des illusions (Beyren les Sierck).

Séjour Ski Morzine : séjour neige pour les élèves de CM2 en partenariat avec Vacances Pour Tous s'articulant autour de la pratique du ski alpin, différentes activités, découverte du milieu montagnard, veillées, animations.



Vacances de printemps du 22 avril au 3 mai 2024

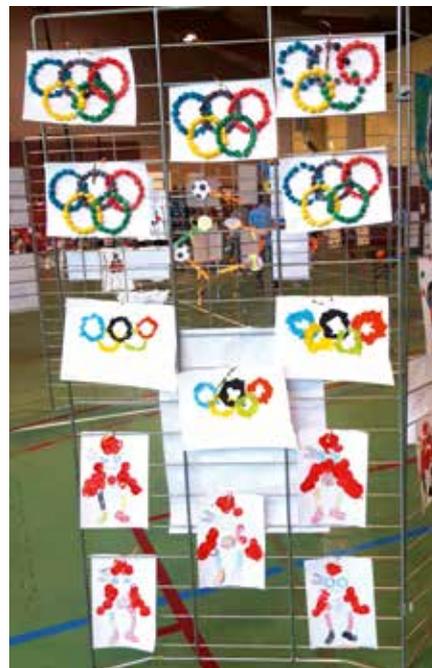
Thème : semaine 1 → L'univers de Jules Verne
semaine 2 → Jeux d'antan, jeux d'enfants

Au programme : activités multiples sur le thème (peinture, bricolage), jeux collectifs, atelier cuisine, parcours de santé, fresque, montgolfière, les ateliers Jules Verne (intervenant), loto.

Sorties : Musée du cinéma et de la photographie à Nancy - Musée des jouets Petitcollin à Etain.



Enfance Jeunesse (suite)



Vacances d'été du 8 au 26 juillet 2024

Thème : les Jeux Olympiques

Au programme : activités autour du thème → fabrication de médailles, mascotte des JO, altères, bilboquets, maillots en perles...

Intervenant : Espace Game JO, initiation freestyle.

Sorties : Pokeyland à Fey – Trampoline Park à Moulin- les- Metz - Château de Malbrouck - Ferme équestre de Sonvaux - Mini- Golf à Amnéville.

Exposition sur les JO → jeu « les Olympiades »

Vacances d'automne du 21 au 31 octobre 2024

Thème : Les maléfiques de Disney

Au programme : activités multiples sur le thème (peinture, bricolage...), jeux collectifs.

Sorties : Comédie de Metz, Château de Jaulny.

Intervenant : Mille et Deux aventures.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Cette année, le CMJ a de nouveau été particulièrement actif !

En toute fin d'année dernière, les membres élus ont eu l'honneur d'achever leur tournée triennale des lieux de pouvoirs en se rendant à Strasbourg pour visiter le Parlement Européen. La visite s'est suivie d'un parcours de découverte du quartier européen (Cour de justice européenne, Conseil de l'Europe, siège de la chaîne ARTE...) et d'une après-midi au marché de Noël de la capitale alsacienne.

Mi-janvier, le CMJ a pu bénéficier d'une formation aux gestes de premiers secours assurée par Brithany, une bénévole de l'UNASS. Les jeunes ont pu apprendre à poser des garrots, à mettre un blessé en PLS, à sécuriser les lieux d'un accident, à effectuer des massages cardiaques avec ou sans défibrillateur. La demi-journée s'est achevée par la remise d'un diplôme pour toutes les participantes et tous les participants.



Fin janvier, les élus ont pris la décision de participer à l'opération nationale de « comptage des oiseaux de nos jardins » à l'appel de la Ligue de Protection des Oiseaux et du Muséum d'Histoire Naturelle. Cette action permet de tenir à jour un état des lieux précis des populations de l'avifaune à un niveau très fin.

Au printemps, le CMJ a participé aux cérémonies de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (19 mars), à celle du souvenir des victimes et des héros de la déportation (fin avril), ainsi qu'à celle commémorant la victoire du 8 mai 1945.

Le 1^{er} juin, l'opération « Nettoie ta ville » fut un grand succès avec une soixantaine de participants dont l'association Gardien, les écocitoyens et les bénévoles de l'ASP Tennis de table de Ste Marie aux chênes.



Enfance Jeunesse (suite)



Les jeunes ont également participé à l'inauguration de la fête patronale au mois d'août.

Ils étaient également en nombre lors de la cérémonie d'hommage à Dante Pederzoli, le premier samedi de septembre, à l'initiative du conseil municipal de la commune voisine, Auboué.

La matinée « part'agée » a permis à Agnès PEIFFER de raconter à quoi ressemblait l'enfance d'une petite Quercussienne à la fin des années 40, les jeux de l'époque, la dureté de la vie...

Enfin, les élections d'octobre ont vu l'arrivée de dix nouveaux membres pour remplacer la dizaine d'élus « sortants ». Là encore, ces élections ont été une grande réussite, puisque pas moins de 23 candidats (et surtout candidates) se sont présentés à ces élections. Les nouveaux élus ont été installés le samedi 9 novembre en mairie et ont pu répéter la Marseillaise qu'ils ont entonnée lors de la cérémonie du 11 novembre.



Les Séniors

LE COMITÉ DES SENIORS

L'année 2024 se termine, et le comité des séniors a continué sur sa lancée de 2023 à proposer de nouveaux projets, de nouvelles rencontres, de nouveaux voyages. Faisant encore une fois preuve de dynamisme, le comité a réussi cette année à intégrer, non seulement nos séniors, mais également notre jeunesse, nos administrés de tous âges.

L'année a débuté par la clôture de la mise à disposition des boîtes SOS. Toutes les personnes n'ayant pas pu récupérer cette boîte ont reçu la visite d'un membre du comité. Chacun d'entre eux a pu apprécier l'accueil vraiment sympathique fait par nos anciens.



Le 26 mars, M^{me} SCHEIBEL, diététicienne, a conseillé nos séniors et leur a fait part de petits secrets afin de garder un bon équilibre alimentaire. Des supports papier et vidéo ont agrémenté cette réunion très intéressante.

Le séjour à Port Manech, du 29 juin au 6 juillet, a enchanté 50 personnes. Comme pour la plupart des voyages organisés par la mairie, la totalité des participants nous a témoigné sa satisfaction.

Le samedi 12 octobre, dans le cadre de rencontres intergénérationnelles, le comité et le CMJ ont invité M^{me} PEIFFER. Le but était d'informer, expliquer, dialoguer avec nos jeunes, sur ce qu'étaient la vie, et l'enfance il y a 60 ans. Un échange nourri de questions / réponses s'en est suivi.



Le jeu de 1000 euros a obtenu un grand succès. Près de 250 personnes de tous âges et de toutes provenances (Thionville, Nancy, Strasbourg) ont participé à ce jeu, dans la salle Arago. De fait, notre commune a été mise à l'honneur du 18 au 22 novembre sur France Inter. Deux lycéens de nos

communes environnantes ont remporté le super Banco de 1000 euros.

Pour la sortie au marché de Noël de Trêves, la commune a mis à disposition deux bus.

La saison 2025 se profile et de nombreux projets sont déjà à l'étude, notamment un voyage de printemps à Merlimont (Pas de Calais) dans le village club du Touquet du 31 mai au 7 juin.

Comme vous pouvez le constater, le comité des séniors n'a de cesse de proposer, aider, et réaliser des projets divers et variés.

Nous sommes toujours ouverts et prêts à étudier vos propositions et idées.

Pour cela il suffit de nous contacter : Mail : comite.seniors@saintemarieauxchenes.fr - Tél. : 03 87 61 91 01
En personne, lors d'une rencontre fortuite.

Les membres du comité des séniors vous souhaitent de passer de belles fêtes de fin d'année. Que 2025 soit riche en nouveautés, en partages, et en convivialité.



Le Centre Communal d'Action Sociale

C.C.A.S.

Le CCAS de Sainte Marie-aux-Chênes a pour mission d'informer, d'accompagner et de guider ses habitants vers les services compétents en matière d'aide à la personne et de répondre au mieux à toute demande individuelle.



Le Conciliateur de justice : problèmes de copropriété, litiges entre commerçants, troubles du voisinage, de la consommation ou relations entre bailleurs et locataires, un conciliateur intervient tous les derniers mardis du mois sur rendez-vous.

La Mission Locale : c'est une plateforme dédiée aux jeunes de 16 ans à 25 ans pour les aider dans leur parcours professionnel et social (emploi, formation, orientation, logement, santé...).

Le CLLAJ : accompagne les jeunes de 16 ans à 30 ans en recherche de logement autonome et met en relation les intéressés (bailleur, locataire).

Portage des repas à domicile : la livraison des repas au domicile peut être prise en charge par des entreprises partenaires (liste disponible en mairie) pour les personnes de plus de 65 ans.

L'aide sociale à l'hébergement ASH : c'est une prise en charge d'une partie des frais d'hébergement d'une personne âgée, handicapée ou non, sous condition de ressources.

L'aide-ménagère à domicile : pour toutes les personnes remplissant les critères (personnes âgées, handicapées). Suivant avis d'imposition, une prise en charge des frais peut être demandée.

La demande d'aide à domicile : pour les personnes de plus de 60 ans. Un formulaire est à votre disposition en mairie afin de pouvoir bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (l'APA).

L'Antenne les restos du cœur : est située au 2C rue des Glycines. La liste des documents à fournir pour la constitution du dossier est à votre disposition en mairie.

Logement social : Le cerfa 14069*04 est à votre disposition en mairie. Une fois rempli, il vous suffira ensuite de le déposer chez MOSELIS ou VIVEST afin d'obtenir un numéro unique ou d'effectuer cette demande par internet sur : servicepublic.fr

L'EHPAD : le dossier d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées, cerfa n° 14732*03, est à votre disposition en mairie ou par internet sur : servicepublic.fr

Nous vous rappelons pour mémoire, que nous tenons un **Registre « personnes vulnérables »** (canicule, grand froid, etc...) afin d'aider les personnes fragiles en cas de besoin et de s'assurer que tout va pour le mieux. L'enregistrement s'effectue à l'accueil de la Mairie.

Diaporama



19 décembre 2023 : la municipalité offre des cadeaux aux résidents de la maison de retraite.



02 février 2024 : réception des couples qui ont fêté leurs nocés d'or et de diamant en 2023.



11 janvier 2024 : vœux du Maire, devant 200 personnes présentes.



09 février 2024 : petit déjeuner pour un échange avec les acteurs économiques de la commune.



12 janvier 2024 : galette des rois au club de l'amitié « Vive la Vie ».



16 mars 2024 : commémoration de la journée des droits de la femme : témoignage, quizz, conférence.

Diaporama (suite)



19 mars 2024 : cérémonie au monument aux morts.



22 mai 2024 : opération « un arbre 5 enfants ». Réception des familles.



27 mars 2024 : accueil des nouveaux habitants.



10 août 2024 : inauguration de la fête patronale.



5 avril 2024 : cérémonie citoyenne avec remise de la carte d'électeur aux jeunes de 18 ans.



29 août 2024 : petit déjeuner pour la rentrée du personnel enseignant.



30 août 2024 : petit déjeuner avec les agents communaux.



9 novembre 2024 : installation du CMJ après l'élection des nouveaux CM1.



10 septembre 2024 : inauguration du parcours de santé.



11 novembre 2024 : les enfants du CMJ interprètent la Marseillaise.



20 octobre 2024 : repas des anciens - 380 personnes présentes.



24 novembre 2024 : spectacle « quelque chose de MICHEL SARDOU » par Thomas Silver.

Octobre rose

OCTOBRE ROSE



6 octobre 2024 : Et de 4 ! La marche rose de Sainte-Marie-aux-Chênes montre le soutien des marcheurs dans la lutte contre le cancer du sein

Ce premier dimanche d'octobre a vu défiler les rues de Sainte-Marie-aux-Chênes de rose et de solidarité pour la quatrième année consécutive. Avec une participation de 650 marcheurs, l'événement a encore une fois rassemblé les habitants et les associations locales autour de la noble cause de la lutte contre le cancer du sein, avec une collecte impressionnante de plus de 5 000 euros au profit de la Ligue contre le cancer de Moselle.



Des nouveautés pour une édition dynamique

Pour cette édition 2024, la marche s'est distinguée par l'introduction de nouveaux éléments qui ont ravi les participants. Les marcheurs ont pu arborer fièrement un nouveau t-shirt et des tours de cou

conçus spécialement pour cette occasion. La marche a également été ouverte par une escorte de motos, donnant une ambiance à la fois festive et solennelle au départ de cet événement communautaire.



Comme chaque année, une pause-café garnie de douceurs a permis aux participants de reprendre des forces dans une ambiance conviviale.



Un événement fédérateur et des soutiens renouvelés

Organisée par la commune avec le soutien de l'A.S.P., la marche rose est devenue un moment incontournable de solidarité à Sainte-Marie-aux-Chênes. Les fonds collectés, issus de la générosité des participants et des partenaires, et des commerçants et entreprises de la commune seront entièrement reversés à la Ligue contre le cancer de Moselle.



Rendez-vous le 5 octobre 2025 pour la prochaine @marcherosedesaintemarie

Vie associative

ASSOCIATIONS

 <p>A.S.P. AÏKIBUDO Président : M. Norbert HAJDRYCH 23, rue Rabelais à STE MARIE-AUX-CHÊNES 03 87 61 80 96 - norberth57@hotmail.fr</p>	 <p>A.S.P. BASKET Président : M. Albert NARDOZI 6, rue Conot Chenoy à ST PRIVAT-LA-MONTAGNE aspbasketnardozi@free.fr Contact : L. ALBANESE - 03 87 51 98 20 ou 06 65 35 24 89</p>
 <p>CENTRE CULTURE ET LOISIRS Présidente : M^{me} Marie-Hélène LELEYTER 06 62 56 80 97 - cclstmarie@gmail.com https://centre-culture-loisirs-57255.fr/</p>	 <p>A.S.P. FOOTBALL Président : M. Yannick CHOUMACKER 07 88 58 02 49 - asp.smacfootball@gmail.com</p>
<p>JUDO CLUB</p>  <p>Président : M. Grégory BANKA 8 rue Verlaine à STE MARIE-AUX-CHÊNES 07 82 82 76 58 - k-rene@hotmail.fr</p>	<p>A.S.P. TENNIS</p>  <p>Président : M. Benjamin CONTINI 06 42 00 11 95 - asptennismac@gmail.com</p>
 <p>A.S.P. TENNIS DE TABLE Président : M. Alain BORACCINO 06 72 99 78 67 - aboraccino@yahoo.fr</p>	<p>A.S.P. PÉTANQUE</p>  <p>Président : M. Guy ALDINI 4, rue Racine à STE MARIE-AUX-CHÊNES 03 87 61 82 73 - guy.aldini@gmail.com</p>
<p>CHORALE "CHŒUR DE CHÊNE"</p>  <p>Président : M. Bruno BALARDELLE 06 70 43 59 36 - bruno.balardelle@wanadoo.fr</p>	<p>CLUB CANIN</p>  <p>Présidente : M^{me} Florence HUSSON 6 rue des Lilas à STE MARIE-AUX-CHÊNES 06 87 55 29 25 - florencehusson54@gmail.com</p>
 <p>"CLUB DE L'AMITIÉ, VIVE LA VIE" Présidente : M^{me} Dominique ROBERT 1 rue de Lorraine à STE MARIE-AUX-CHÊNES 03 87 61 86 85 - 06 68 18 62 35 clubdelamitie-smac@outlook.fr-dominique18.robert@orange.fr</p>	<p>UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC) et LE SOUVENIR FRANÇAIS</p>   <p>Président : M. Louis LAURILLARD 4, rue des Passeurs à AMANVILLERS 03 87 53 40 60</p>
 <p>ÉCOLE DE MUSIQUE Directrice : M^{me} Mo YANG 5b place Pederzoli à STE MARIE-AUX-CHÊNES 06 23 43 78 48 - emc.smac@gmail.com</p>	<p>RESTOS DU CŒUR</p>  <p>Responsable : M^{me} Liliane PALAMAR 07 88 44 46 25 - ad57a.sainte-marie@restosducoeur.org</p>
 <p>CONSEIL DE FABRIQUE Président : M. François MARBAIX 1 rue des Anémones à STE MARIE-AUX-CHÊNES 06 76 06 75 15 - francoismarbaix@orange.fr</p>	<p>APE "LES P'TITS QUERCUSSEIENS" Présidente : M^{me} Marine ACKERMANN - 06 29 98 79 23 22 rue Rabelais à STE MARIE-AUX-CHÊNES lesptitsquercussiens@gmail.com Vice-Présidente : M^{me} Aurélie KERTZ - 06 01 27 36 36 Vice-trésorière : M^{me} Brenda ZANELLA - 07 82 09 64 25</p>
<p>DONNEURS DE SANG du HAUT PLATEAU MESSIN</p>  <p>Présidente : M^{me} Christelle DAUBENFELD 64 rue de Metz à REZONVILLE 06 33 95 61 00</p>	<p>HERMANOS LOCOS</p>  <p>Président : M. Frédéric CONREAUX 6 rue des Genêts à STE MARIE-AUX-CHÊNES Asso.hermanoslocos@gmail.com</p>
 <p>CHORALE "QUERCUS 16" Président : M. Pascal MULLER 06 80 33 43 56 - pascal.muller863@sfr.fr</p>	<p>A.S.P. SAINTE MARIE-AUX-CHÊNES</p>  <p>Président : M. Patrick NEUBERT patrick.neubert26@orange.fr</p>

Vie associative (suite)

ASSOCIATION SPORTIVE DU PLATEAU

Cette année encore, l'A.S.P. (Association Sportive du Plateau), a apporté son aide précieuse aux diverses manifestations organisées par la commune. Elle s'est investie, notamment, dans la restauration de la marche gourmande, de la fête du périscolaire, du 14 juillet et de la marche rose.

A.S.P AÏKIBUDO

L'Aïkibudo est un art martial en pleine évolution qui s'adresse à un large public d'hommes et de femmes. Enfants et adultes. Art de défense avant tout, sa pratique s'inscrit à la fois dans la tradition martiale de l'ancien Japon et la modernité d'une discipline en harmonie avec les êtres et le temps présent. Alliant les techniques manuelles et les techniques d'armes, l'Aïkibudo propose une formation complète développant non seulement des qualités physiques et techniques, mais aussi des qualités morales et sociales.

Plus concrètement, il s'agit pour les Aïkibudokas de développer des mouvements complexes de défense, en mettant en jeu des esquives, des clés articulaires, des projections ou des immobilisations à partir d'une attaque donnée. Dépasant les principes d'une simple self-défense, le résultat recherché entre deux partenaires doit exprimer une technique à la fois réaliste, harmonieuse et esthétique.

Si les enfants sont généralement très attirés par les arts martiaux, le choix pour les parents d'inscrire leur enfant à l'AÏKIBUDO est très souvent dicté par la recherche d'un art traditionnel et non compétitif susceptible de leur apporter un équilibre corporel et social.

La philosophie que véhicule l'AÏKIBUDO est en droite ligne avec cela.

En alternant des exercices éducatifs individuels avec des exercices en relation duelle, les enfants apprennent, évoluent à travers les déplacements, les esquives, les réceptions au sol. Ils abordent également la notion du combat dans des situations ludiques.

À travers ces multiples exercices éducatifs, ils enrichissent leur schéma corporel, améliorent leur latéralisation et développent leur équilibre tant physique que mental.

Un club qui propose deux enseignements : **l'AÏKIBUDO et le KATORI SHINTO RYU**

Deux professeurs et un assistant :

Vincent MAIEZZA : 5^{ème} DAN AÏKIBUDO, 3^{ème} DAN KATORI SHINTO RYU, BEES 2^{ème} degré AÏKIDO spécialité AÏKIBUDO, moniteur fédéral KATORI SHINTO RYU.

Hervé LUX : 3^{ème} DAN AÏKIBUDO, 2^{ème} DAN KATORI SHINTO RYU, moniteur fédéral AÏKIBUDO, moniteur fédéral KATORI SHINTO RYU.

David MARTINO : 1^{er} DAN AÏKIBUDO

Ils assurent les cours adultes le lundi et le jeudi de 20H00 à 22H00, le cours enfants le mercredi de 17H30 à 19H00, avec cette année des cours de CHANBARA.

Les cours sont assurés les lundis de 20h00 à 22h00 pour l'AÏKIBUDO, les jeudis de 20h00 à 22h00 pour le KATORI pratique des armes et les mercredis de 17h00 à 18h30 pour les enfants à partir de 7 ans.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

APE (Association parents d'élèves) Les P'tits Quercussiens

Depuis la rentrée de septembre 2024, une nouveauté à Sainte-Marie aux Chênes, une association de parents d'élèves a vu le jour : l'APE Les P'tits Quercussiens.

Celle-ci est composée de parents d'élèves bénévoles motivés et convaincus de l'intérêt de partager des idées pour le bien de nos enfants à l'école. Les membres offrent de leur temps pour mettre en place des actions dont une partie des bénéficiaires sera reversée aux différentes écoles de la commune : maternelle et élémentaire.

Pour l'année 2024/2025, voici la composition du bureau :

Président : Marine Ackermann

Vice-Président : Aurélie Kertz

Trésorière : Thomas Ackermann

Vice-Trésorière : Brenda Zanella

Secrétaire : Alexandra Zimmermann

Vice-Trésorière : Sandra Loup

La première initiative de l'APE a été la vente de sapins naturels, marquant ainsi le début d'une série d'actions variées et enrichissantes.

Venez suivre notre association sur notre page Facebook : Les P'tits Quercussiens.

Pour toutes questions : lesptitsquercussiens@gmail.com et/ou la boîte aux lettres au 22 rue Rabelais à Sainte Marie aux Chênes.

Rejoignez l'association en devenant adhérent pour 10 euros par personne en flashant le QR CODE.

On compte sur votre soutien et votre participation.



L'équipe Les P'tits Quercussiens



ASP BASKET un club de la  **FFBB** FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

Après plusieurs mois de travail de notre commission « Société et Mixité » et après la mise en place de nombreuses actions de formation et d'actions citoyennes...

Le club a obtenu le **Label Club** ★★★ **FFBB Citoyen**.



Nos jeunes équipes sont à pied d'œuvre depuis début septembre...

Forte de plus de 80 jeunes filles et garçons de 5 à 11 ans.

L'École est partenaire de l'association « **Les Bouchons d'Amours** ».



Il y a la compétition, mais, une « section loisir » existe aussi...

dibenedetto.dom@gmail.com



Suivez-nous : www.facebook.com/ASP-Basket-

Contactez-nous : Secrétariat : louisalbanese@wanadoo.fr

École de Mini Basket : caro57_3@hotmail.com



Vie associative (suite)

CENTRE CULTURE LOISIRS

Le vide grenier du CCL

Comme chaque premier week-end de septembre, c'est le Vide Grenier du CCL à Sainte Marie aux Chênes. Ce 1^{er} septembre, c'est plus de 160 exposants qui déballetent sur 1,1 km de trottoirs et de rues au centre de notre commune, entraînant une belle effervescence.

C'est le jour idéal pour se débarrasser ou acquérir à bas prix des objets de seconde main : vêtements, vaisselle, objets de puériculture Quelques belles trouvailles sont parfois possibles.

D'où vient le succès des Vide Greniers ? Le marché de la récupération était déjà un business juteux au Moyen Age ; vendre ses chaussures trouées permettait de survivre. Le Vide Greniers que l'on connaît de nos jours permet de lutter contre le gaspillage et la société de consommation. Outre les bonnes affaires, c'est le contact qui est recherché : on touche, on négocie, on échange, on flâne. C'est un grand moment de convivialité quand on tient un stand entre amis ou avec la famille.



Les Vide Greniers continueront sans doute à prospérer... Celui de Sainte Marie a apporté une belle animation dans la commune mais il valait mieux avoir son parasol ce dimanche 1^{er} septembre...

CHORALE CHŒUR DE CHÊNE

Dirigé par Claire Pallas, cheffe de chœur, notre ensemble vocal Chœur de Chêne compte actuellement 56 choristes répartis en 4 pupitres. Nous répétons tous les mardis soir dans la salle Molière au 3 de la rue Arago.

De l'été 2023 au printemps 2024, outre les concerts donnés à Malancourt, Châtel-Saint-Germain, Woippy et Corny-sur-Moselle, nous avons offert aux Quercussiens un concert à l'occasion de Noël et notre traditionnel concert de printemps. Nous avons chanté devant nos anciens de l'EHPAD « Source du Breuil » ainsi que devant ceux du Foyer Delforges de Marange-Silvange et en novembre pour la Sainte-Cécile, patronne des musiciens et des chanteurs. L'année connut enfin son apogée avec notre participation au concert donné par le Big-Band-Jazz d'Homécourt.

Avec sur une année, 44 répétitions hebdomadaires, deux journées de perfectionnement vocal et 12 concerts, l'ensemble vocal Chœur de Chêne participe activement, aux côtés des autres associations, à l'indispensable promotion de la culture dans tous les domaines ainsi qu'à l'élan fédérateur qui concourent au bien-être des Quercussiens. Mais nous ne saurions clore cet inventaire sans rappeler le concours que

nous avons apporté à l'organisation de la marche gourmande du 2 juin dernier, aux festivités du 14 juillet et aux concerts offerts aux Quercussiens par la municipalité les 21 janvier et 7 avril avec l'Orchestre Symphonique et d'Harmonie de Marly. Robert GRADELER, notre président unanimement apprécié pendant quatorze années, a légitimement souhaité passer le relais.

L'assemblée générale a désigné Bruno BALARDELLE pour lui succéder (Tél : 06.70.43.59.36 ; bruno.balardelle@wanadoo.fr)

En 2025, nous vous invitons d'ores et déjà à noter le week-end des samedi 27 et dimanche 28 septembre car Chœur de Chêne y fêtera le trentième anniversaire de sa création.



CLUB CANIN

Le club canin se situe rue de Tichémont à Ste Marie aux Chênes. Nous sommes prêts à vous accueillir les mercredis, samedis à 14h30 ainsi que le dimanche à 10h dans un cadre très agréable.

Nous avons une école du chiot qui va de 2 à 6 mois, pour ensuite accéder aux cours supérieurs, des cours d'éducation, des cours d'agility.

Les éducateurs sont présents, quel que soit le temps, pour vous aider à trouver une complicité avec votre compagnon.

Nous avons également 2 disciplines de compétition : l'obéissance et le ring.

Pour nous joindre pour tous renseignements :

Tél. : 06 87 55 29 25

Le Comité



CONSEIL DE FABRIQUE

Le 01 décembre 2024, le Conseil de Fabrique de l'église a organisé son traditionnel Marché de Noël au gymnase de la rue Arago.

Le public, venu en nombre, a pu apprécier les diverses créations présentées par les exposants. Cette manifestation a été aussi l'occasion de savourer les lasagnes faites maison et de profiter de la visite du Père Noël.

Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée festive.

A.S.P. FOOTBALL

Pour ce nouvel exercice, un nouveau président remplace Jean-Marc Lamorte. Le club le remercie pour son investissement total.

Ce renouveau fait franchir la barre des 150 Licenciés et ouvre la porte au développement du foot féminin tout en continuant à développer son école de foot. Notre première équipe U16 féminine montre l'exemple et porte les couleurs du club en tête de leur classement. Les filles de Sainte Marie-aux-Chênes, venez marcher dans leurs pas.

Le club est fier également d'être représenté dans chaque section masculine (hormis les U18), fier de sa nouvelle team arbitre où le club vient de former 4 nouveaux arbitres (dont 2 filles) pour comptabiliser 5 arbitres.

Notre vitrine, les séniors, est en phase de reconstruction avec la création d'une seconde équipe en championnat et un nouveau projet de développement sur le long terme afin de gravir les échelons du championnat sur les années à venir.

Bravo aux éducateurs, coachs, à leurs équipes et encore merci pour l'application et l'implication de tous pour que notre club offre un avenir prometteur. Continuons à grandir ensemble.

Yannick Choumaker, votre nouveau président.



HERMANOS LOCOS

Une Année d'Actions Solidaires et Engagées

Cette année, l'association **Hermanos Locos** a été particulièrement active à Sainte Marie-aux-Chênes, multipliant les initiatives pour animer la vie de la commune et soutenir des causes solidaires. Avec notre équipe de passionnés, nous avons relevé de nombreux défis, toujours dans un esprit de convivialité, de sécurité, et de générosité.



Vie associative (suite)

En 2023, **Hermanos Locos** s'est d'abord mobilisée pour assurer la sécurité de plusieurs événements importants de la commune, notamment lors de la **Marche Gourmande**. Ce soutien logistique permet à chaque participant de profiter de l'événement en toute tranquillité, et notre association s'engage avec rigueur et bienveillance dans cette mission.

Pour les plus jeunes, nous avons organisé une **Chasse aux Œufs** lors des fêtes de Pâques, offrant aux enfants de Sainte-Marie-aux-Chênes un moment joyeux et festif. Les sourires et la joie des enfants sont notre plus belle récompense et nous motivent à continuer à créer des événements pour les familles.

En octobre, nous avons eu le plaisir de nous associer à l'initiative **Octobre Rose** pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein. Nous avons organisé un cortège de motos pour symboliser notre soutien et participer à cet élan de solidarité nationale, contribuant à rappeler l'importance du dépistage et de la solidarité dans cette cause.

Plus récemment, nous avons tenu une **bourse moto** qui a rencontré un franc succès ! Cet événement a attiré de nombreux exposants et visiteurs, créant un espace convivial où les passionnés ont pu se retrouver, échanger, et partager leur passion pour les deux-roues. Cette bourse moto a également été l'occasion pour notre association d'organiser une tombola caritative.

Nous avons participé au **Marché de Noël du Conseil de Fabrique** où nous avons mis en place une **collecte de jouets** pour les enfants démunis. En partenariat avec **la Croix Rouge Française de Metz**, cette collecte a permis d'apporter un peu de magie de Noël aux enfants les plus fragiles.

L'association Hermanos Locos tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles, partenaires et habitants qui participent, de près ou de loin, au succès de ces actions. Grâce à ce soutien, nous continuons d'avancer et de développer de nouveaux projets pour faire vivre notre commune dans un esprit solidaire et fraternel.

Hermanos Locos vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

LE JUDO CLUB STE MARIE

Pour parler un peu de nos judokas.



Océane Maurice, 12 ans ! Minimes 1^{ère} année catégorie - 44 kg nous a fait un beau palmarès cette saison 2023-2024 pour en arriver là :

- Le 8 octobre 2023 : 1^{ère} compétition Minimes à Saint-Avold : elle finit 5^{ème}.
- Le 19 novembre 2023 : 2^{ème} compétition Minimes à l'Hôpital : elle finit 3^{ème}.
- Le 17 décembre 2023 : Coupe départementale Moselle à Château-Salins : elle finit 5^{ème}, elle est sélectionnée pour le bassin Lorrain.
- Le 21 janvier 2024 : Coupe Bassin Lorrain à Épinal : elle finit 3^{ème}, elle est sélectionnée pour la ligue du Grand Est.
- Le 11 février 2024 : Coupe Ligue Grand Est à Saverne : elle finit 2^{ème}, elle est sélectionnée pour la Coupe de France.

• Le 23 mars 2024 : Coupe de France à Villebon-sur-Yvette, elle finit en 16^{ème} de finale.

Du lundi 26 février au mercredi 28 février 2024, Océane a été sélectionnée pour participer au stage interdépartemental à Saint-Mihiel.



Arnaud Banka, 15 ans ! Cadets 1^{ère} année en catégorie -66 kg :

- Le 16 décembre 2023, il a passé son UV1 Kata à Joeuf qui a été validé.
- Le 28 janvier 2024 il valide son UV3 Combat à Saint-Mihiel.
- Le 17 février 2024, il a passé son UV2 Technique à Saint-Avold.

Il est ceinture Noire 1^{er} Dan depuis le 17 février 2024.

- Le 18 février 2024 : 1/4 final cadets à Saint-Avold, il finit 6^{ème}, il est sélectionné au championnat de la Ligue du Grand Est.
- Le 9 mars 2024 : Championnat de la Ligue du Grand Est à Nogent-sur-Seine, il finit en 16^{ème} de finale.

Arnaud Banka, Gaétan Gasman et Gregory Banka ont passé l'examen assistant professeur avec le comité de Moselle judo en date du 30 juin 2024 ! Nous pouvons les féliciter car nous avons 3 nouveaux diplômés dans notre club.

Nous sommes très fiers de vous !



Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter au 0782827658.

Horaires d'entraînement JUDO, les mardi et vendredi : **Horaires d'entraînement TAÏSO :**

- De 17h45 à 18h30 pour les 4/5 ans et 6/7 ans
- De 18h30 à 19h30 pour les 8/9 ans et 10/11ans
- De 19h30 à 21h00 à partir de 10 ans et +

- De 10h à 11h le dimanche à partir de 14 ans

A.S.P. PÉTANQUE

Considérée souvent comme une activité de loisir, la pétanque est un sport qui sollicite adresse, concentration et équilibre.

À Sainte Marie, les joueurs adhérents, lancent le cochonnet, constitués en triplettes par tirage au sort tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis sur le terrain mis à disposition par la municipalité, aux abords du stade, au cours de parties acharnées mais toujours conviviales.



CHORALE « QUERCUS 16 »

Après 10 ans de sommeil, la chorale "Quercus 16" s'est réveillée sous forme de chœur de chambre, toujours sous la direction de Pascal MULLER. Ses vingt-neuf membres actuels se réunissent mensuellement le troisième jeudi du mois à 20h pour du chant sacré (en français, anglais, allemand, latin), préparé en amont à la maison avec des fichiers de travail audio. Si vous aimez le chant sacré et la bonne humeur, et que vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter le président de la chorale, Pascal MULLER (pascal.muller863@sfr.fr) / 06.80.33.43.56) pour une audition.

A.S.P. TENNIS

L'A.S.P. Tennis Sainte Marie-aux-Chênes fait peau neuve pour la saison 2024-2025 !

Dans la continuité et dans son élan de renouveau, l'A.S.P. Tennis Sainte Marie-aux-Chênes s'est réorganisée.

M. Benjamin CONTINI a été élu au poste de président du club de Sainte Marie-aux-Chênes et s'est entouré d'un comité dynamique et motivé composé majoritairement de personnes originaires de Sainte Marie-Aux-Chênes.

L'objectif du club est de proposer une activité sportive de qualité dans un cadre convivial et structuré.

Cette nouvelle saison tennistique a démarré sur de très bonnes bases car les inscriptions atteignent un très bon niveau.

Nous disposons de 82 licenciés (de débutants à confirmés) dont 32 enfants/ados.

Les entraînements sont dispensés par un entraîneur diplômé d'état avec une solide expérience, ce qui permettra aux joueurs de progresser et d'évoluer au sein du club.

Les entraînements ont lieu du lundi au samedi (essentiellement entre 17h00 et 22h00).

Si vous souhaitez suivre l'ASP Tennis Sainte Marie-aux-Chênes, n'hésitez pas à les contacter aux adresses suivantes :

Mail : asptennis@mac.com

Instagram : [asp.tennis.smac](https://www.instagram.com/asp.tennis.smac)

Facebook : [asp.tennis.sainte.marie.aux.chenes](https://www.facebook.com/asp.tennis.sainte.marie.aux.chenes)

Site FFT: club.fft.fr/asp.tennis.stemarie

Tél. président : 06 42 00 11 95



Vie associative (suite)

A.S.P. TENNIS DE TABLE

Le club de Sainte Marie-aux-Chênes a deux championnats par saison : le premier en FFTT et le deuxième en COJEP TT qui se déroule aux alentours de Metz.

L'élan des jeux Olympiques s'est avéré payant.

Aux entraînements jeunes, tous les mercredis de 16h à 18h avec Ludovic WANIN, entraîneur diplômé, on compte 18 jeunes et 10 font le championnat COJEP un dimanche par mois.



En FFTT adultes, nous avons 4 équipes, une en élite aux portes de la pré-nationale, une en GR 1, une en GR 5 et une en GR7 et aussi un groupe jeunes en critérium départemental.

En COJEP adultes, nous avons 3 équipes : 2 en Div 1 et une en div 3 + les 10 jeunes.

Les entraînements ont lieu tous les lundis et jeudis en COJEP et Loisirs de 17h30 à 19h30 et FFTT de 19h30 à 22h, en championnat FFTT les samedis et dimanches suivant nos calendriers et en championnat COJEP tous les vendredis à partir de 20h suivant nos calendriers.

Vous êtes intéressé pour faire du Ping, venez nous rejoindre aux horaires ci-dessus.

Pour tous les âges, de 6 ans à 90 ans.

Pdt Alain BORACCINO (Tél. : 06 72 99 78 67)

1^{er} Vice Pdt Richard VIBERT (Tél. : 06 81 08 93 84) - 2^{ème} Vice Pdt Marc SUBTIL (Tél. : 06 28 96 54 32)

VIVE LA VIE

Aujourd'hui nous appartient, vivons-le pleinement !

C'est ce que font nos Anciens le vendredi de 13h30 à 17h au club de l'amitié "Vive la Vie", dans les locaux de l'ancienne bibliothèque. Une moyenne de 75 personnes sur les 113 que compte le club, s'y réunit hors vacances de Noël.

Différentes activités y sont proposées et libre à chacun de choisir la sienne ou d'en suggérer une nouvelle.

C'est ainsi qu'un atelier ponctuel de travaux manuels a vu le jour sous la houlette d'Yvette, en parallèle avec l'atelier mémoire mensuel animé par Dominique.

Notre club étant en perpétuelle évolution, nous avons eu la joie d'y rallier la section "tricot", dirigée par Agnès, soit une dizaine de membres au grand cœur qui œuvrent dans l'humanitaire (couvertures) et confectionnent des vêtements pour le service hospitalier des prématurés. Ces dames et ce monsieur (eh oui !) ont fait don d'ouvrages en faveur de la marche rose et du téléthon.

Tout comme nos festivités (galettes des rois offertes par la mairie, Beaujolais, loto interne et intergénérationnel, etc.), nos sorties rencontrent aussi un vif succès (caves Mercier, spectacle avec "Marche et Rêve", restaurant asiatique, mini croisière sur la Seine, etc.).

Notre but étant de ne pas sombrer dans la routine, nous sommes en recherche permanente de nouveaux projets. Ainsi projetons-nous un repas au lycée hôtelier de Metz, la fête des jonquilles à Gérardmer, la transhumance à Munster et, pourquoi pas, assister à l'enregistrement d'un jeu télévisé à Paris. La perspective d'une animation "yoga sur chaises" est également à l'étude. Au vu du nombre croissant d'adhérents, la salle "Racine" mise gracieusement à notre disposition par la mairie devient quelquefois trop exiguë.

En cas de nécessité, Madame le Maire nous a octroyé l'autorisation d'utiliser la salle "Molière" qui est mitoyenne, ce dont nous l'en remercions.

En cette fin d'année et à mes côtés, Jacqueline, Marie-Claire, Thérèse, Louissette, Christian, Jean-Marie, Lucien, Marc, bénévoles dévoués pour le bien-être de chacun, nous vous souhaitons de bien terminer 2024 et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2025.



Expression des groupes

LISTE D'UNION ET DE PROGRÈS

Aller de l'avant, faire évoluer les choses et concrétiser les projets, voici ce à quoi aspirent les élu(e)s de notre belle commune.

Leur ambition est que chacun se sente bien dans cette petite ville quercussienne où tout est à portée de main et où, avec la réalisation de la future maison médicale, il ne manquera rien.

Commerces, métiers de la santé, structures sportives et culturelles, établissements scolaires, lieu de culte, tout y est.

Et quel dynamisme ! Les nombreuses associations, en agissant avec allant et énergie, contribuent largement à cette vitalité. Saluons l'engagement de tous ces bénévoles sans qui la commune n'irradierait pas autant ; bénévoles qui recherchent des bonnes volontés pour assurer la relève.

Vous l'avez compris, j'aime ma ville, j'y ai fait mon nid. Avec Mme le Maire et les élu(e)s, nous souhaitons qu'il en soit de même pour vous et restons à votre écoute.

Belles fêtes de fin d'année à tous et que 2025 soit pleine de sérénité et d'amour avec la santé en tête de file pour vous et vos proches.

Pour la liste, **Dominique ROBERT**

LISTE SAINTE MARIE RENOUVEAU

Article non fourni

URBANISME

Au 31 octobre 2024:

- Permis de construire : 18
- Modificatif de permis de construire : 2
- Transfert de permis en cours de validité : 0
- Déclarations préalables : 85
- Remplacement d'enseigne : 9
- Autorisations travaux ERP : 4
- Autorisations de travaux internes : 2
- Certificats d'urbanisme : 68
- Déclaration d'intention d'aliéner : 53

Nous vous rappelons que depuis janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée. Vous trouverez le lien de connexion à la plateforme GéoPermis sur le site de la commune via les onglets Mairie, puis Urbanisme. Il est important que chaque dossier soit accompagné de pièces annexes tels qu'un plan de situation ou plan cadastral, de photographies ou encore d'images permettant la projection des travaux envisagés. Toutes ces pièces vont permettre au service instructeur de la CCPOM une gestion plus efficace et rapide des dossiers.

Nous vous rappelons également que chaque déclaration préalable ou permis de construire doit faire l'objet d'une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT), qui doit être déposée en Mairie à la fin de vos travaux.

ÉTAT-CIVIL 2024

au 24 octobre 2024 :

- 1 naissance et 39 avis de naissance ;
- 5 reconnaissances avant naissance ;
- 13 décès et 20 transcriptions (décès hors commune) ;
- 16 mariages célébrés ;
- 12 PACS ;
- 1 changement de nom.

Divers : Il est rappelé que chaque nouvel habitant quercussien est invité à se présenter en mairie aux heures d'ouverture, avec son livret de famille et/ou une pièce d'identité, pour procéder à son inscription auprès des services municipaux. Il se verra transmettre les informations importantes concernant la vie de la commune.

Au 24 octobre 2024, la commune compte 119 nouveaux habitants dont 39 familles.

CIMETIÈRE

Afin de mettre à jour notre nouveau logiciel de gestion du cimetière, nous avons disposé des plaquettes sur de nombreuses concessions. Le but de cette opération est de récupérer le maximum de renseignements (nom, numéro de téléphone) afin d'avoir un contact pour un renouvellement de concessions ou une reprise de concessions (pour les plus anciennes ou en mauvais état).

RESSOURCES HUMAINES

Départs et Nouvelles recrues :

○ **Départ :**

- M^{me} SCHMIT Anaïs et M. PIERDON Johan, tous deux adjoints techniques, ont fait le choix de démissionner pour exercer de nouvelles fonctions dans le secteur privé.
- M^{me} SARTORI Mélanie, également adjoint technique a demandé sa mutation.

Souhaitons-leur à tous les 3 pleine réussite dans leurs nouvelles missions !

○ **Service administratif :**

- SOCHACKI Madeline a rejoint le service urbanisme pour faire face au départ d'un agent. Elle a également à sa charge les affaires scolaires, l'état-civil, le cimetière ou encore l'accueil.

○ **Service animation :** fort d'effectifs toujours haut et pour faire face à la non reconduction de contrats ainsi que pour pallier des absences d'agent, la commune a recruté de nouveaux agents : il s'agit de :

- PLY Laura ;
- BACHIRI Célia ;
- THOLEY Joana.

Leur mission consiste à accueillir les enfants inscrits au périscolaire sur les différents créneaux en mettant en place des activités ludiques et variées.

Par ailleurs, pour renforcer l'encadrement lors de la pause méridienne, trois seniors ont été recrutés en tant que vacataires : cela permet également de renforcer le lien intergénérationnel :

- FRITSCH Martine ;
- LEONELLI Ghilaine ;
- D'ALTOÉ Roland ;

○ **Service technique :**

- L'équipe d'entretien des bâtiments a été étoffée par le recrutement de M^{me} FALLEA Maryline.

Nous souhaitons à tous ces nouveaux agents la bienvenue à la mairie de Sainte Marie-aux-Chênes et la pleine réussite dans la réalisation de leurs missions.

ÉTÉ 2024

Les services techniques ont vu leurs effectifs renforcés lors de la période estivale par : BARREAUX Lilou, CASIN Étienne, DELL ANNUNZIATA Mattéo, HARDY Gabriel, HEITZ Tom, OLRÉY Laura, SMEJKAL Jade, VATRINET Rafael et ZUFFELLATO Charlyne. Par leur travail, ils ont contribué au maintien d'un cadre de vie agréable pour les quercussiennes et les quercussiens.

HENNEQUIN Nadine et BACHIRI Célia, sont quant à elles, venues renforcer l'équipe d'animation.



AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ

La Directrice des services,

Cindy HEITZ

ÉLUS

ADJOINTS

CAYRE Christian
FRANIA Aleksandra
CAMPAGNOLO Jean-Louis
FRANÇOIS Béatrice
COVALCIQUE Hervé
LONGERU RAVENEL Sabine
KLAMMERS Luc
PINOT Valérie

CONSEILLERS

BARTHEL Nadine
CALLIGARO Thomas
DA SILVA Nathalie
DIDAT Nathalie
HA-JDRYCH Norbert
KLINGER Emmanuel
LITZELMANN Marie-Claire
MIRROUCHE Bouchra
MOUROU-LARONDE Jordan
RADEK Marie-Anne
RENKES Christian
ROBERT Dominique
ROZZI Louise
SOCHACKI Sébastien
SUBTIL Marc
STÉFANIAK Eugène
TALLOTI Yves
VATRINET Sarah

POLICE
MUNICIPALE**Responsable :**

Vincent HOSSANN

MÉDIATHÈQUE

Responsable :

Corinne VIZZINO

ENFANCE

Responsable :

Karine MOLLER

**Accompagnement
scolaire et ATSEM**

Catherine CONREAUX

Elsa SMANOTTO

Isabelle MOREAU

Sandrine DALL'ARME LINA

Nathalie CAYRÉ

Laura PLY

Joana THOLEY

**Activités
périscolaires et
extrascolaires**

Sébastien MAYOT

Luan CHAMPAGNE

Sandrine BARREAUX

Paul RADEK

Florence KANTHAK

Célia BACHIRI

Christelle WIDLOECHER

Martine FRITSCH

Ghislaine LEONELLI

Roland DALTOÉ

SERVICES TECHNIQUES

Responsable :

Hugo CERNICCHI

**Entretien des
bâtiments**

Nathalie CERNICCHI

Marie-Rosette CHIGIONI

Renata BERMAND

Marie-Christine PASINI

Marisa LORENZI

Carole DALLAGNOLO

Refika TIGANU

Fabienne COSNUAU

Lysiane MERKLING

Stéphanie KESSLER

Natacha WEIL

Françoise COSTANZO

Maryline FALLEA

Bâtiments et voirie

Xavier FRANÇOIS

Éric PERIGNON

Mario FRABETTI

Éric FIUMARA

Frédéric KUBICKI

Carole DALLAGNOLO

Refika TIGANU

Fabienne COSNUAU

Lysiane MERKLING

Stéphanie KESSLER

Natacha WEIL

Françoise COSTANZO

Maryline FALLEA

**Espaces verts et
fleurissement**

Stéphane JACQUET

Philippe OLRV

Laurent HOGNON

Jonathan GRIMA

Tristan BOUCHER

David HEMONET

Isabelle TERRIER

David DEMARNE

Valentino LUCCHINI

Fabien KLEJNOWSKI

Laurent OUIGER

Éric FICHTER

Éric FICHTER

SERVICES ADMINISTRATIFS

Responsable :

Julie FRANÇOIS

**Pôle comptabilité
et ressources
humaines :**

Yvonne SOCHACKI

Virginie WIDLOECHER

**Pôle service à la
population**

Corinne MEYER

Sandrine CRUGNALE

Madeline SOCHACKI

RÈGLEMENTATION RELATIVE AUX SYSTÈMES HOMOLOGUÉS DE RETENUE

En circulation, en tant que conducteur, vous devez vous assurer que vos passagers de moins de dix-huit ans sont correctement attachés et que vous utilisez un équipement adapté à la morphologie. Ils peuvent être maintenus soit par un système homologué de retenue pour enfant, soit par une ceinture de sécurité.

Un système de retenue pour enfant est obligatoire de la naissance à 10 ans. Ce dispositif doit être adapté à l'âge et à la morphologie de l'enfant (sa taille et son poids).

Chaque siège ne peut être occupé que par une seule personne.

Il est interdit de transporter un enfant de moins de dix ans aux places avant de tous les véhicules, sauf :

- s'il est installé dos à la route dans un siège prévu à cet usage et que l'airbag a été désactivé ;
- si le véhicule ne comporte pas de siège arrière ou de ceinture de sécurité à l'arrière ;
- si les sièges arrière du véhicule sont momentanément inutilisables ou occupés par des enfants de moins de 10 ans correctement attachés.

Le non-respect de ces réglementations peut être sanctionné d'une amende prévue pour les **contraventions de 4^e classe**.

Pour les
tout-petits :

LE SIÈGE À COQUE



- Adapté jusqu'à 83 cm*.
- Installé dos à la route, à l'arrière ou à l'avant.
- Attention à désactiver l'airbag en cas d'installation à l'avant.

* certains sièges à coque sont homologués pour des tailles plus petites d'enfants, toujours suivre les instructions du fabricant.

Pour les moins
grands :

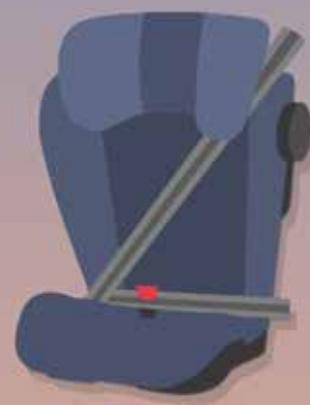
LE SIÈGE BAQUET



- Adapté jusqu'à 1 m.
- Siège doté d'un harnais ou d'un bouclier.
- Installé à l'arrière, tant que cela est possible dos à la route.

Pour les plus grands :

LE SIÈGE AVEC DOSSIER



- Jusqu'à 10 ans.
- Utilise la ceinture de sécurité du véhicule.
- Installé à l'arrière, face à la route.

L'installation des sièges enfants dos à la route est obligatoire jusqu'à 15 mois et conseillée tant que cela est possible.

Régie d'électricité

LA RÉGIE D'ÉLECTRICITÉ EN QUELQUES CHIFFRES...

Exploitation Réseaux :

La Régie d'électricité exploite, entretient, étend et renforce :

- 15,3 Km de lignes Haute Tension 20 000 V ;
- 37,5 Km de réseau Basse Tension 380 V ;
- 30 postes de distribution publique permettant la transformation 20 000 V / 380 V ;
- 25 Km de réseau d'Éclairage Public.



Éclairage public :

100% de l'éclairage public remplacé par des LED, soit 1 150 points lumineux.

La façade de la mairie est également illuminée par des LED de différentes couleurs selon la période (Rose pour Octobre Rose, Bleu Blanc Rouge pour la Fête Nationale, etc...), sans oublier le rond-point de l'olivier au centre de Sainte Marie.

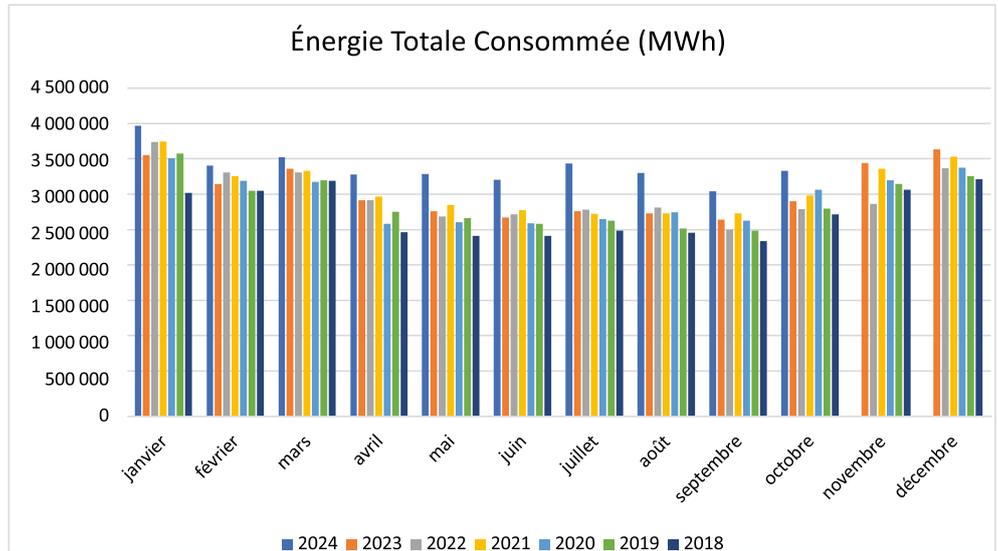


Conseil d'Administration :

Suite à la disparition d'un grand nom de la Commune, M. KLAMMERS Marcel, le Conseil d'Administration a procédé à l'élection de son successeur. Mme NOCELLA Patricia, résidente de la commune, a été nommée au poste de Présidente lors d'une séance le 19/01/2024.

Consommation :

La Régie poursuit ses investissements dans le renforcement du réseau car la demande en Énergie sur la commune est croissante depuis plusieurs années (bornes de recharge pour véhicule électrique, pompes à chaleur, activité croissante dans la zone industrielle). Ci-dessous l'évolution de la consommation totale depuis 2018.



Pour permettre de répondre à vos besoins, nous poursuivons nos investissements en extension et renforcement du réseau.



Insertion de postes Haute Tension : au centre du village en prévision des travaux futurs en lieu et place de l'ancien cinéma, dans la zone artisanale pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Prix de l'Énergie :

Nous rappelons à nos abonnés que la Régie applique le TRV (Tarif Réglementé de Vente) qui est un tarif fixé par les pouvoirs publics sur recommandations de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) et publié au Journal Officiel.

Jeu concours (réservé aux usagers de la régie) :

Cette année la Régie d'Électricité a décidé d'organiser un concours photo. Il vous suffit de prendre votre plus beau selfie avec une illumination de Noël de notre commune et de le déposer dans notre boîte aux lettres devant les bureaux avec votre nom, prénom et adresse au dos, avant le 1^{er} janvier 2025. Un vote aura lieu début d'année 2025 par le Conseil d'Administration. Les 3 plus belles photos remporteront une carte cadeaux d'une valeur de 30 € à 100 €.

Conseils pratiques :

Environ 1 800 personnes nous ont rendu visite dans nos bureaux cette année ! La régie continue à vous accueillir du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Le Conseil d'Administration et l'ensemble du Personnel vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2025



LE PARCOURS DE SANTÉ

Le parcours de santé est un lieu de rencontre multi-générationnel avec des zones de pique-nique le long d'un chemin de plus de 2 kms dans un cadre naturel. Il a permis la plantation de 42 arbres et 130 arbustes. Cet espace sportif débute rue du Gâtinais, devant la maison de retraite, et passe par la mine Ida où une table d'orientation permettra de redécouvrir notre jolie commune. Il possède de multiples agrès comme une station d'équilibre, un parcours d'agilité et même une tyrolienne pour le plaisir des jeunes enfants.

Coût total = 521 500 € HT

Subventions = 170 000 € (DETR, Fond vert, Région, Fonds d'appui pour les territoires innovants seniors, CCPOM)

Reste à charge de la commune = 351 500 € HT.



Bulletin Municipal - Décembre 2024 – N° 6

Rédaction : commission communication de Sainte Marie-aux-Chênes
2 place François Mitterrand – Tél. 03 87 61 91 01 – Courriel : mairie@saintemarieauxchenes.fr

Conception et impression : Est-Imprimerie - © iStock - Dépôt légal n° 202411.0142 - 4^e trimestre 2024